



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marie Linda Nzeyimana		Date d'inspection Le 09 février 2026	
Nom de l'établissement Garderie Câlins		Numéro de permis 2024010	
Adresse 71 46ième Avenue Edmundston NB E3V 3B4		Numéro de téléphone (506) 740-4783	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.		24(1)(c)(vi)	23 janv. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.		24(1)(c)(vii)	30 janv. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			
Commentaires généraux			
Aucune visite à l'établissement.			

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 09 février 2026

Date

original signé par

Marie Linda Nzeyimana

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"